

Bien-être des salariés

Des leviers aux mains de l'employeur

Le bien-être des salariés était au cœur d'une conférence organisée par la MSA à la Foire de Châlons-en-Champagne dans la Marne.

En France, les salariés permanents ou saisonniers représentaient 70 % des actifs agricoles en 2020 et réalisaient 44 % des heures de travail déclarées. Des chiffres qui augmentent d'année en année face à l'érosion de la main-d'œuvre familiale et du nombre d'exploitants en activité. Et c'est parce qu'ils occupent cette place centrale que les salariés et leur bien-être ont fait l'objet d'une conférence organisée le 5 septembre dernier par la MSA et l'Adasea (1) lors de la 79^e Foire de Châlons-en-Champagne dans la Marne.

Un investissement et non une charge

« Le salariat deviendra, à terme, la principale force de travail sur les exploitations », analyse Quentin Mathieu, du think tank Agridéas. Il estime primordial de le placer au cœur de la stratégie de l'entreprise : « Les salariés ne doivent plus être considérés comme une charge, mais un investissement pour pérenniser son activité. » Le bien-être des employés est donc capital et le management est une des clés pour le favoriser.

« Il est important que les employeurs

se forment », insiste Aymeric Ebrard, psychologue du travail et formateur PSSM (2). Selon lui, des conditions de travail adaptées, une répartition des tâches claire, la possibilité de se former pour développer de nouvelles compétences et un maximum d'échanges sont autant de facteurs qui permettent à un collaborateur de se sentir bien. « Il est essentiel de partager les bonnes et les mauvaises nouvelles de l'exploitation, sans être alarmiste et éviter le stress contagieux. Le manque de vision, ajouté au contexte incertain qui entoure la profession agricole, peut favoriser le mal-être des salariés », poursuit-il.

Les salariés sont d'ailleurs au cœur du plan d'action de prévention et de prise en charge du mal-être en agriculture lancé par le gouvernement en 2021, car ils ne sont pas épargnés. Le travail physique, la précarité de l'emploi, le manque de reconnaissance et l'isolement social peuvent les toucher comme certains exploitants, de même qu'un taux élevé de suicide.

Bertille Quantinet

(1) Associations départementales d'aménagement des structures des exploitations agricoles

(2) Premiers secours en santé mentale



Le salariat prend une place croissante au sein des exploitations agricoles.

Bertille Quantinet

LE TOUR DES RÉGIONS

École d'ingénieurs de Purpan



Occitanie

L'École d'ingénieurs de Purpan s'agrandit

L'École d'ingénieurs de Purpan a inauguré, pour la rentrée scolaire, un nouveau bâtiment d'enseignement de 2 700 m², pour un investissement de 8 millions d'euros. Le symbole d'une école qui se porte bien. Avec plus de 1 600 élèves, ses effectifs ont augmenté de plus de 80 % en cinq ans. Plusieurs raisons à cette hausse : la demande des ministères de tutelle « d'ouvrir davantage de places pour répondre aux besoins agri-agro » ; l'ouverture d'un bachelor en sciences et ingénierie, option agroalimentaire et agriculture ; et la croissance forte du nombre d'alternants, qui représentent aujourd'hui un quart des élèves.

Hauts-de-France (Picardie)

Lutter contre le mal-être

La plateforme internet Ma boussole agricole (maboussoleagricole.fr) a été lancée le 31 juillet par la MSA Picardie en partenariat avec l'État, des associations, des banques, etc. Elle est dédiée aux agriculteurs et leurs proches qui traversent une période difficile (pression économique, aléas climatiques, isolement, santé mentale fragilisée...). Tel un annuaire, cet outil d'accompagnement gratuit recense les aides existantes par département en matière de santé, logement, emploi, droit, relations familiales et sociales, ainsi que les numéros utiles pour accéder aux dispositifs adaptés.

Pays de la Loire

Fièvre catarrhale ovine

Le virus de la FCO continue de circuler activement. Fin août, dans le Maine-et-Loire, le nombre de foyers déclarés a atteint le chiffre de 151. Nombreux en cette période, les concours donnent un bon aperçu de la situation.

À Chemillé (Maine-et-Loire), 45 % des animaux inscrits à Festi'Élevage (5 au 7 septembre) ont été testés positifs. Ils étaient 60 % au Festival de la viande d'Évron (Mayenne) et 56 % à la Foire du Mans (Sarthe), qui se tient du 11 au 15 septembre.

Les services sanitaires incitent les éleveurs à faire le point avec leur vétérinaire, afin d'évaluer l'intérêt de vacciner.